



**Règlement Particulier
National / Régional
2022**

Club Automobile Défi Outaouais (CADO)



Municipalité de
Montpellier



MRC Papineau



Montpellier



Ripon



Chénéville



St-Émile-de-Suffolk



Duhamel



St-Sixte



Lac Simon

Municipalité de
Mulgrave-et-Derry

Mulgrave-et-Derry

1. Autorités sportives

Le rallye se déroulera conformément au Règlement sportif national de l'Association canadienne de Rallye ([Canadian Association of Rally Sport](#)), au règlement de rallye de CARS, au règlement de [Rally Sport Ontario](#) (RSO), au règlement de [Rallye Sport Québec](#) (RSQ), au règlement du [Championnat de Rallye de l'Est du Canada](#) (CREC) et au présent règlement particulier.

Ces documents peuvent être obtenus des différentes instances et ils pourront être consultés au quartier général du rallye.

Canadian Association of Rally Sport (CARS)

BP 300, 418 Sunset Blvd NW
Courriel: office@carsrally.ca
Tél. + fax: (855) 640-6444

Rally Sport Ontario (RSO)

Courriel : president@rallysport.on.ca
Tél.: (613) 286-6252

Rallye Sport Québec (RSQ)

1110 rue des Rigoles, App #401
Québec, QC G3K 0P1
Courriel : info@rsq.qc.ca

Championnat de Rallye de l'Est du Canada

103 Des Grenadiers
Boischatel, Québec G0A 1H0
Courriel : bergeron.alain@oricom.ca

2. Désignation de l'épreuve

L'évènement porte la désignation de Rallye Défi Petite Nation (www.rallyedefi.ca)

3. Organisation

Club organisateur :	Club Automobile Défi Outaouais (CADO)
Directeur général / Registraire	Louis Montpellier 66 Montée Lafontaine Montpellier (Québec) J0V 1M0 Tél. (819) 428-2220 Courriel : lmontpellier33@gmail.com
Directeur adjoint	David Brassard Tél. (613) 612-0925 Courriel : brassard.david@hotmail.com
Responsable publicité	Louis Montpellier
Directeur de l'épreuve	Marc Dimock (418) 392-3430
Coordonnateur des routes	Yannick Lefebvre
Relations avec les compétiteurs	Micheline Strasbourg
Responsable des communications	Mathieu Arsenault
Responsable des communications VE2	Pat Paradis
Inspections techniques	Cezary Maciocha
Responsable à la sécurité	Guillaume Montpellier
Responsable adjoint à la sécurité	Mitch Calado

Formation des bénévoles	Cezary Maciocha
Direction des contrôleurs	David Brassard
Chef de spéciale La Licorne	Guillaume Montpellier et Jonathan Turpin
Chef de spéciale St-Émile	Yannick Lefebvre
Chef de spéciale Carrière-Lirette	Guillaume Montpellier et Jonathan Turpin
Chef de spéciale Crique-à-la-Roche	Yannick Lefebvre
Chef de spéciale Montpellier	Mitch Calado
Chef de spéciale Elmitt-Chevreuil	Guillaume Montpellier
Chef de spéciale Jarnac	Mitch Calado
Chef de spéciale Labelle-Robinson	Julien Brosseau et Christelle Philippe
Chef de spéciale Mulgrave-Derry	Yannick Lefebvre
Chef de spéciale St-Sixte	Louis Philippe Staniforth
Responsable de l'équipement	Daniel Dupuis
Responsable média	Mathieu Arsenault
Compilation des résultats	Jean-George Marcotte
Véhicule de fermeture	Nicolas Larose
Webmestre	David Brassard
Commissaire principal	Victor Sequeira
Commissaire adjoint	À confirmer
Responsable des aires de services *	Marc André Lamontagne (514) 467-5137

**** IMPORTANT ****

SVP communiquez directement avec Marc-André Lamontagne pour vos demandes particulières au niveau de votre emplacement dans l'aire de service de Montpellier

4. Statut

L'épreuve est inscrite au Championnat National suivant :

- Championnat canadien des rallyes (CRC)
- Le championnat Nord- Américain de rallye (NARC)

L'épreuve est inscrite aux championnats Régionaux suivant :

- Championnat de Rallye de l'Est du Canada (CREC)
- Championnat Québécois de Rallye (RSQ)
- Ontario Performance Rally Championship (OPRC)

5. Emplacements

Quartier Générale	Hôtel de ville de Montpellier 4 rue du Bosquet Montpellier (Québec) J0V 1M0 Site web : www.rallyedefi.ca
Inscription des concurrents	Quartier général Montpellier
Vérification des documents	Quartier général Montpellier
Accueil des journalistes	Quartier général Montpellier
Tableau officiel affiché	Quartier général Montpellier
Présentation des officiels et réunion des pilotes et co-pilotes	Quartier général Montpellier
Tirage des positions de départ pour les pilotes de Facteur Vitesse 85 et +	Quartier général Montpellier
Réunion des pilotes novices (et de leur co-pilote) en priorité 5 & 6	Quartier général Montpellier
Voitures officielles	Quartier général Montpellier
Inspection technique	Aire de Service Montpellier
Départ officiel	Quartier général Montpellier
Aire de service :	Hôtel de ville de Montpellier
Fin du rallye, Parc Fermé, Podium, banquet et remise des carnets de bord	Centre communautaire Ripon

6. Horaire National

Jeudi le 10 juillet 2022	
20 h 00	Jour de publication du règlement particulier et ouverture de la période d'inscription régulière
Lundi le 15 août 2022	
18 h 00	Ordre de départ provisoire affiché sur le site de l'évènement
Mardi le 30 août 2022	
24 h 00	Fin de la période d'inscription régulière et début de la période d'inscription tardive
Wednesday September 7th, 2022 (National Only)	
18 h 00	QG ouvert aux concurrents et aire de service ouverte aux équipes de service.
18 h 00 to 21 h 00	Inscription à l'évènement, livraison des documents, bracelets et du dispositif de suivi pour la reconnaissance (Voir procédure section 5.7)
21 h 00	Fin de la période d'inscription tardive
23 h 00	Fermeture de l'aire de service pour la nuit

Jeudi le 8 septembre 2022	
06 h 26	Lever du soleil
09 h	Ouverture de l'aire de service
09 h	QG ouvert pour les équipes de service
07 h 00 à 09 h 30	Reconnaissance Spéciales Crique-à-la-Roche + Licorne + Elmitt-Chevreuil
09 h 45 à 12 h 45	Reconnaissance Spéciales Montpellier + Jarnac + Mulgrave-Derry + Labelle-Robinson + St-Sixte
17 h 00 à 18 h 30	Reconnaissance Spéciales Carrière Lirette Spéciale St-Émile
18 h 00	Première réunion des commissaires
19 h 15	Coucher du soleil
20 h 00	Fermeture du QG
23 h 00	Fermeture de l'aire de service pour la nuit

Vendredi le 9 septembre 2022	
06 h 28	Lever du soleil
09 h 00	QG ouvert pour Média, travailleurs, dossards, informations et questions
09 h 00	Ouverture de l'aire de service
09 h 00 – 12 h 00	Inspection technique – dans l'espace de service de chacun des équipages
10 h 30	Réunion des voitures officielles
12 h 00	Réunion des pilotes + présentation des officiels + tirage des positions de départ pour les pilotes de facteurs vitesse 85 et +
12 h 45	Seconde réunion des commissaires, affichage de la liste officielle des inscrits et de l'ordre de départ provisoire
13 h 00	Réunion des pilotes novices (et de leur co-pilote) en priorité 5 & 6
14 h 00	LEG A - Départ première étape (ordre du tirage au sort)
14 h 22	Spéciales La Licorne (1) + (2)
18 h 00	Spéciales Carrière Lirette (1) + (2) + (3) + St-Émile (1) + (2)
19 h 13	Coucher du soleil
20 h 00	Fin du LEG A
20 h 30	Troisième réunion des commissaires
21 h 00	Affichage des temps de départ du Leg B
21 h 00	Fermeture du QG
23 h 00	Fermeture de l'aire de service pour la nuit

Samedi le 10 septembre 2022	
06 h 29	Lever du soleil
07 h 00	Ouverture du QG et de l'aire de service
07 h 00	Affichage des temps de départ du Leg B
07 h 50	LEG B - Départ de la deuxième étape du

	Service de Montpellier
08 h 00 (*)	Spéciales Crique-à-la-Roche (1) + Elmitt-Chevreuil (1)
09 h 45	Spéciales Crique-à-la-Roche (2) + Elmitt-Chevreuil (2)
11 h 37 et 12 h 39	LEG C - Spéciales Montpellier (1) + (2)
13 h 47	Spéciales Labelle-Robinson (1) / Saint-Sixte (1) / Mulgrave-Derry (1) / Jarnac (1)
16 h 18	Spéciales Labelle-Robinson (2) / Saint-Sixte (2) / Mulgrave-Derry (2) / Jarnac (2)
17 h 00	Quartier général déménagement à Ripon
17 h 51	Fin du rallye à Ripon
18 h 30	PODIUM
19 h 11	Coucher du soleil
19 h 15	Quatrième réunion des commissaires
19 h 20	Affichage des résultats
19 h 30	Retour du logbook, Présentation des gagnants et banquet au Centre communautaire de Ripon
21 h 00	Fermeture du QG

Notes: Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire. Cependant, tous les compétiteurs en seront avertis.

(*) Tous les temps des spéciales sont approximatifs

7. Horaire Régional

Jeudi le 10 juillet 2022	
20 h 00	Jour de publication du règlement particulier et ouverture de la période d'inscription régulière
Lundi le 15 août 2022	
18 h 00	Ordre de départ provisoire affiché sur le site de l'évènement
Mardi le 30 août 2022	
24 h 00	Fin de la période d'inscription régulière et début de la période d'inscription tardive
Wednesday September 7th, 2022 (National Only)	
21 h 00	Fin de la période d'inscription tardive
Vendredi le 9 septembre 2022 (Régional Seulement)	
06 h 28	Lever du soleil
9 h	Aire de service déjà ouverte
9 h à 12 h	QG ouvert pour Compétiteurs, Média, travailleurs, dossards, informations et questions

10 h 30	Réunion des voitures officielles
10 h 30 à 12 h (midi)	Inscriptions évènement et reconnaissances Quartier Générale Montpellier
12 h 00 à 17 h 00	Reconnaissance Spéciales Crique-à-la-Roche, Elmitt-Chevreuil (en parade, un seul passage), Montpellier , Mulgrave-Derry, Jarnac, Labelle-Robinson, St-Sixte (en parade, un seul passage)
17 h 00	Affichage de la liste officielle des inscrits
17 h 00 à 19 h 00	Inspection technique – dans l'espace de service de chacun des équipages
19 h 13	Coucher du soleil
21 h 00	Affichage de l'ordre officiel de départ et des heures de départs
21 h 00	Fermeture du QG
23 h 00	Fermeture de l'aire de service pour la nuit

Samedi le 10 septembre 2022	
06 h 29	Lever du soleil
07 h 00	Ouverture du QG et de l'aire de service Réunion des concurrents au Quartier Général Montpellier Inscription des équipes de service ne pouvant être sur place le vendredi soir.
08 h 00 (*)	Spéciales Crique-à-la-Roche (1) + Elmitt-Chevreuil (1)
09 h 45	Spéciales Crique-à-la-Roche (2) + Elmitt-Chevreuil (2)
11 h 37 et 12 h 39	LEG C - Spéciales Montpellier (1) + (2)
13 h 47	Spéciales Labelle-Robinson (1) / Saint-Sixte (1) / Mulgrave-Derry (1) / Jarnac (1)
16 h 18	Spéciales Labelle-Robinson (2) / Saint-Sixte (2) / Mulgrave-Derry (2) / Jarnac (2)
17 h 00	Quartier général déménagement à Ripon
17 h 51	Fin du rallye à Ripon
18 h 30	PODIUM
19 h 11	Coucher du soleil
19 h 15	Quatrième réunion des commissaires
19 h 20	Affichage des résultats
19 h 30	Retour du logbook Présentation des gagnants et banquet au Centre communautaire de Ripon
21 h 00	Fermeture du QG

Notes: Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire. Cependant, tous les compétiteurs en seront avertis.

(*) Tous les temps des spéciales sont approximatifs

8. Type d'épreuve

Le rallye Défi est un rallye de type performance de 540 kilomètres (340.39 km environ au régional), dont 198.40 sous forme d'épreuves de classement (129.18 km RSQ et OPRC). Les épreuves de classement se dérouleront sur des routes d'asphalte, de gravier et de sable.

La spéciale de Montpellier (4km) est majoritairement sur asphalte (au total 8 km).

Le changement de pneus sera permis

National :

- Il y aura un reclassement le vendredi soir après la dernière spéciale et les voitures quitteront le service de Montpellier le samedi matin selon l'ordre du reclassement.
- Le reclassement (après le leg A - première étape) (après le leg B – deuxième étape) sera effectué à partir des résultats obtenus lors des épreuves de classement.
- Le nouveau rang de départ sera établi à partir du total des positions dans toutes les épreuves de classement, moins la plus mauvaise. En cas d'égalité, le temps total départagera.
- Le nouvel ordre de départ pour chaque leg sera affiché au Quartier Général vendredi soir dès que possible après l'arrivée de la dernière voiture.

Régional :

- Les équipages régionaux partiront à la suite des équipages nationaux à partir du service de Montpellier

9. Région

Longitude : 74-00' - 75-30'

Latitude : 45-48' - 46-18'

Altitude: de 750 à 1300 mètres.

Aucune carte n'est requise pour l'épreuve.

10. Inscriptions

La période d'inscription débute dès la première parution du règlement particulier.

Les inscriptions **nationales** seront acceptées jusqu'au mercredi 7 septembre 2022 à 21 h.

Les inscriptions **régionales** seront acceptées jusqu'au vendredi 9 septembre 2022 à 12 h 00.

Les véhicules des catégories suivantes seront admissibles au départ :

- Open 4 RM
- Open 2RM
- Production 4 RM
- Production 2 RM

Le nombre maximum d'inscriptions est illimité.

L'inscription au Rallye Défi Petite Nation se fera uniquement en ligne et comporte 2 étapes :

1- Compléter le formulaire d'inscription en ligne au [Rallye Défi Petite Nation 2022](#)

2- Tous les membres de votre équipe doivent signer le [formulaire de renonciation CARS ainsi que la reconnaissance COVID-19](#).

Le propriétaire, le directeur Louis Montpellier ainsi que le directeur adjoint David Brassard recevront une confirmation d'inscription par courriel. Si vous ne recevez pas une confirmation d'inscription, veuillez communiquer avec le directeur adjoint David Brassard au 613-612-0925 ou par courriel brassard.david@hotmail.com

11. Frais Inscriptions

	\$ CAN	\$ USD
National seulement	\$ 1300	\$ 1130
National et RSQ	\$ 1300	\$ 1130
National et OPRC	\$ 1330	\$ 1200
RSQ seulement	\$ 900	\$ 800
OPRC seulement	\$ 930	\$ 800

Ces montants comprennent une prime d'assurance responsabilité civile, décès accidentel et invalidité de 185 \$ CA portant sur les épreuves de classement. Sont inclus dans les frais d'inscription : cahier de route, notes descriptives, cahier de service.

Mode de paiements acceptés :

- Transfert Interac à Louis Montpellier: lmontpellier33@gmail.com
- Chèque ou mandat poste libellé: Club Automobile Défi Outaouais
c/o Louis Montpellier
66 Montée Lafontaine
Montpellier (Québec) J0V 1M0
Tél. (819) 428-2220
Email : lmontpellier33@gmail.com

Pénalités :

- Une pénalité de 200 \$ CA (championnat national) ou de 100 \$ CA (RSQ/OPRC) s'ajoutera à toute inscription reçue après le 30 août 2021.
- Tout chèque postdaté après le 31 août 2021 sera refusé. Votre chèque confirme votre inscription.
- Un chèque sans provision devra être remplacé avant le départ du rallye en y ajoutant une pénalité de 100 \$.

Remboursements :

- La totalité des frais d'inscription sera remboursée sur avis d'annulation signifié au plus tard le lundi 5 septembre 2022 à 10 h (H.A.E.).

National :

Les frais seront remboursés à 75 % si l'avis est donné avant 18 h (H.A.E.) le mercredi 8 septembre 2021. Après 18 h le mercredi 7 septembre 2022, aucun remboursement ne sera effectué.

Régional :

Les frais seront remboursés à 75 % si l'avis est donné avant 18 h (H.A.E.) le mercredi 9 septembre 2021. Après 18 h le mercredi 7 septembre 2021, aucun remboursement ne sera effectué.

12. Assurances

Assurance de responsabilité :

Les participants à l'évènement sont couverts par une assurance responsabilité civile, dommages corporels et matériels aux tiers jusqu'à 5 000 000\$ CDN.

Assurance maladie :

Les équipes (pilote, co-pilote et équipe de service) provenant de l'extérieur du Québec doivent s'assurer qu'elles ont une couverture d'assurance-maladie personnelle fournissant une couverture des soins médicaux de base.

Période de couverture :

La couverture d'assurance de l'évènement couvre seulement les équipes durant les épreuves spéciales. La responsabilité civile et dommage en dehors des étapes relèvent de la police d'assurance automobile de chaque concurrent. La couverture d'assurance de l'évènement prend fin à la clôture du rallye ou en cas de retrait de l'équipe.

13. Récompenses

La répartition des trophées sera publiée et affichée au quartier général le vendredi 10 septembre 2021. Pour le championnat RSQ, des trophées seront remis aux premiers pilotes et copilotes au général et en 2RM.

14. Éligibilité

Selon les règlements de CARS, une vérification de l'éligibilité du véhicule pourra être effectuée à l'inspection, pendant le rallye et/ou à la fin du rallye.

Les voitures seront admises selon les classes en vigueur dans le RNR de CARS pour le rallye national et le CREC et celles de RSO et de RSQ pour les parties régionales.

Les compétiteurs devront détenir leur licence CARS et respecter les exigences des diverses fédérations.

15. Chronométrage et compilation

Les chapitres 15, 16 et 17 du RNR prévaudront pour le chronométrage et la compilation. Des cartes de chronométrage seront employées.

Un concurrent doit prendre le départ toutes les minutes. Les 5 premiers pilotes (ou le nombre équivalent de pilotes avec un facteur de vitesse supérieur à 85) disposeront d'une minute supplémentaire.

Tous les temps seront des temps écoulés. On se servira du temps long d'une spéciale pour calculer le temps de sortie de cette spéciale, sauf si le temps de la spéciale dépasse ce temps long.

Dans ce cas, le concurrent utilisera le temps de fin d'épreuve en heures et en minutes.

Exemples :

	Voit. A	Voit. B	Voit. C
Arrivée	11 h 02	11 h 02	11 h 02
Départ	11 h 04	11 h 04	11 h 04
Fin	11 h 08 m 23 s	11 h 10 m 18 s	11 h 12 m 09 s
Temps long	6 m	6 m	6 m
Heure de sortie	11 h 10	11 h 10	11 h 12
Transport	18 m	18 m	18 m
Arrivée	11 h 28	11 h 28	11 h 30

16. Système de repérage (RallySafe) obligatoire

Le Rallye Défi Petite Nation utilise RallySafe pour son système de repérage. Tous les compétiteurs (Régional et National) devront acheter et installer à l'avance le système d'installation permanent RallySafe disponible sur RallySafe Store.

Il s'agit d'un achat unique qui fera partie de la voiture en permanence.

Le nécessaire d'installation RallySafe doit être installé avant qu'on y accroche le boîtier RallySafe lors de l'inspection technique. Les voitures qui n'auront pas l'installation requise ne passeront pas l'inspection technique.

Consultez le Bulletin CARS 2022-01 pour plus de détails : [Bulletin CARS 2022-01](#)

17. Procédure de chronométrage

Section 15.5 du RSN et RNR de CARS

Le système de chronométrage utilisé sera celui de RallySafe. L'utilisation de ce système permettra à l'équipe de compilation d'afficher les résultats en quasi-temps réel.

Un système de chronométrage manuel avec siflets, cartons et registres sera là aussi en relève en cas de panne du système RallySafe et pour la correction d'erreurs au besoin.

Toutes les cartes de temps seront remises aux compétiteurs lors de l'inscription. Les compétiteurs devront avoir la bonne carte de temps à chaque étape.

Aucune demande de correction de temps ne sera acceptée s'il y a une différence de 1 seconde et moins entre les 2 systèmes de chronométrage.

18. Juge de faits

En plus de l'article RSN 6.3 qui explique qui sont juges de fait et ce qu'ils peuvent juger, le temps d'arrivée dans une zone de contrôle et la vitesse enregistrée par radar seront aussi matière à jugement.

19. Publicité sur les voitures

Les compétiteurs doivent apposer sur leur voiture le matériel d'identification de CARS (les numéros de compétition, les panneaux de porte, les bannières de pare-brise et les autocollants de Motul qui

seront disponibles à l'inscription) ainsi que le matériel publicitaire fournis par l'organisation, sous peine d'exclusion.

20. Arrêt pour le ravitaillement et le service

Le cahier de service permet la planification de l'assistance.

Il comporte, outre les itinéraires entre les points de service, un tableau indiquant la distance totale parcourue et celle parcourue en épreuves de classement avant chaque arrêt prévu pour le ravitaillement et le service.

La distance entre les arrêts de ravitaillement ne dépassera pas 116 kilomètres.

Dès que la zone de service sera ouverte, tous les ravitaillements en essence devront être effectués dans la zone de ravitaillement. Les contenants d'essence ne devront pas être laissés dans la zone de ravitaillement durant la nuit.

L'aire de service sera considérée, de 23h00 à 07h00 comme un parc fermé et toute réparation, assistance ou refuelling est strictement défendu sous peine de pénalité selon NRR 16.8.4 (exclusion).

National

Un arrêt de ravitaillement en essence SEULEMENT sera prévu entre les spéciales #1 et #2.

Sauf pour les conditions mentionnées à NRR 18.1.8.1, le service n'est autorisé qu'aux endroits prévus.

Les véhicules de compétition, dès qu'ils auront pointé au contrôle horaire majeur à la fin de l'étape A ne pourront quitter l'aire de service avant 07h00 samedi.

Régional

Le service n'est autorisé qu'aux endroits prévus.

21. Inspection en parc fermé

Tout véhicule terminant l'épreuve parmi les trois premiers à l'un ou l'autre des championnats (national, régional ou en classe) pourrait faire l'objet d'une inspection. Le remontage des pièces visées incombera alors aux concurrents.

22. Divers

Communications

Nous utiliserons les communications via les services de radio amateur. Merci au Club local de s'impliquer dans cet aspect important de l'évènement. Si vous connaissez des gens qui utilisent ce type de communication et qui veulent nous aider, passez le mot, les gens du CRALL ainsi que les membres de l'organisation apprécieront leur implication éventuelle.

La majorité des communications se fera en français, avec certaines en anglais à l'occasion.

Distances

Les distances sont exprimées en kilomètres dans le cahier de route ainsi que dans le cahier de service.

Hébergement

C'est la responsabilité de chaque équipe de coordonner leur hébergement. Voir le site web du Rallye Défi Petite Nation pour une liste d'options à votre disposition.

Média

L'évènement sera filmé.

Reclassement

National

Le reclassement (après le leg A - première étape) (après le leg B – deuxième étape) sera effectué à partir des résultats obtenus lors des épreuves de classement. Le nouveau rang de départ sera établi à partir du total des positions dans toutes les épreuves de classement, moins la plus mauvaise. En cas d'égalité, le temps total départagera. Le nouvel ordre de départ pour chaque leg sera affiché au Quartier Général vendredi soir dès que possible après l'arrivée de la dernière voiture.

Régional

Il n'y aura pas un reclassement durant le rallye.

23. Reconnaissances

Tous les équipages inscrits au rallye pourront participer aux reconnaissances. Si vous êtes inscrit au National ou au National & Régional, consultez le calendrier national pour connaître la date et l'heure de la reconnaissance national. Si vous êtes inscrit pour le Régional uniquement, consultez le calendrier régional pour la date et l'heure de la reconnaissance régional

Il est important de noter que nous fournissons un cahier de route de base indiquant les changements majeurs de direction.

Les reconnaissances servent à préciser les instructions dans les spéciales et personne n'est obligé d'y participer.

Les concurrents peuvent reproduire en tout ou en partie les notes prises par d'autres concurrents.

24. Procédure d'enregistrement au quartier général

National

Les compétiteurs doivent s'inscrire au quartier général du rallye mercredi 7 septembre 2022 entre 18h et 21h pour pouvoir obtenir les documents nécessaires pour participer aux reconnaissances.

Régional

Les compétiteurs doivent s'inscrire au quartier générale du rallye vendredi 9 septembre 2022 entre 10 h 30 et 12 h 00 (midi) pour pouvoir obtenir les documents nécessaires pour participer aux reconnaissances.

Toutes les reconnaissances se feront en parade.

25. Programme

Les reconnaissances doivent être faites en conformité avec l'itinéraire tel que publié dans le programme. Toute infraction résultera dans un refus de départ du rallye et de la perte des droits d'engagement.

National

Horaire des reconnaissances jeudi 8 septembre 2022:

07 h 00 à 09 h 30	Spéciales Crique-è-la-Roche, La Licorne et Elmitt-Chevreuil
09 h 45 à 12 h 45	Spéciales Montpellier, Mulgrave-Derry, Jarnac, Labelle-Robinson, St-Sixte
17 h 00 à 18 h 00	Spéciale Carrière Lirette, St-Émile

Régional

Horaire des reconnaissances vendredi 9 septembre 2022: (un seul parcours avec notes fournies par l'organisation)

12 h 00 à 17 h 00	Spéciales Crique-à-la-Roche, Elmitt-Chevreuil, Montpellier + Mulgrave-Derry, Jarnac, Labelle-Robinson, St-Sixte
-------------------	---

26. Restrictions

- La vitesse maximale pour les reconnaissances dans toutes les épreuves de classement est de 60 km/h ou la limite légale affichée, si elle est plus basse. Nous tenons à avertir les compétiteurs que les routes sont ouvertes au public et les compétiteurs doivent s'attendre à partager ces routes avec la circulation venant en sens inverse.
- L'installation et l'utilisation d'équipements de détection radar sont interdites durant les reconnaissances.
- Toutes infractions à l'article NRR 13.6.12, relativement à la vitesse maximale en reconnaissance, au véhicule utilisé NRR 13.6.4 et aux équipements de détection radar, seront pénalisées comme mentionné dans les NRR.
- L'organisateur fournira des numéros de reconnaissance qui seront placés à l'extérieur des fenêtres latérales arrière. À défaut de les installer au bon endroit ou pas du tout, le compétiteur ne pourra pas participer aux reconnaissances.
- Durant les reconnaissances, les véhicules de compétition ne devraient pas être utilisés. Les compétiteurs doivent utiliser un véhicule immatriculé pour la route et le plus anonyme possible.
- Il est interdit aux équipages de conduire en sens opposé de celui d'une épreuve spéciale du rallye, sauf autrement ordonné par les organisateurs, leurs représentants ou la police.

National

- Des contrôles d'observation seront utilisés afin de vérifier la conformité à l'article NRR 20.3.1
- Les équipages sont autorisés à parcourir deux fois au maximum chaque épreuve pendant les reconnaissances.

Régional

- Les équipages sont autorisés à parcourir une seule fois, chaque épreuve pendant les reconnaissances. Les reconnaissances se feront en convois et l'organisateur de l'événement fournira les notes de parcours

27. Podium

- Il y aura deux podiums (général + 2RM) pour le CRC et deux podiums (général + 2RM) pour le RSQ/OPRC réunis.

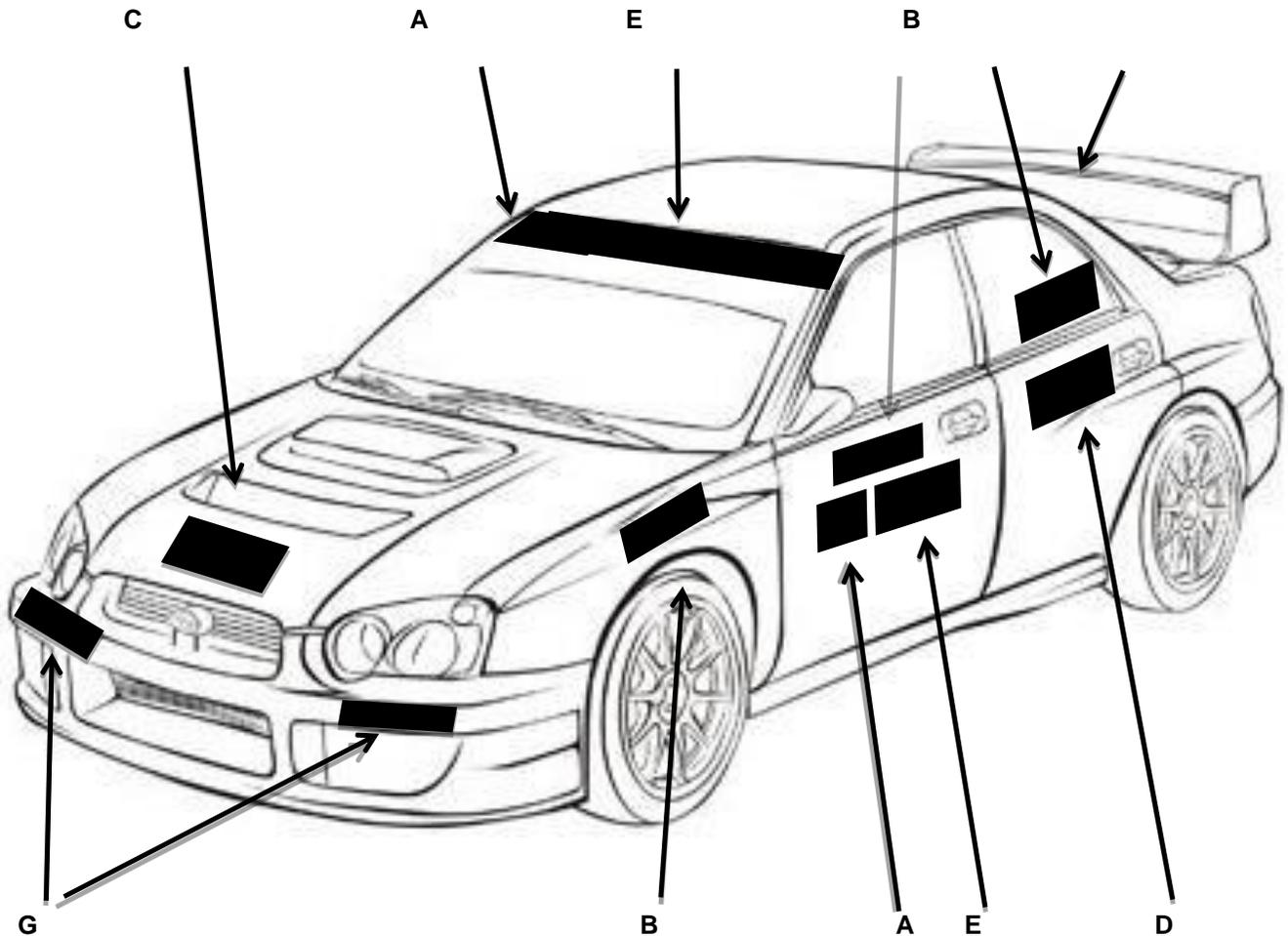
28. Protocol COVID-19

Nous suivrons les directives et les recommandations prescrites par CARS ainsi que les recommandations de la santé publique du Québec pour les événements extérieurs en vigueur au moment de l'événement.

Nous réviserons et mettrons à jour notre protocole COVID-19 une semaine avant la tenue de l'événement. Il sera envoyé par courriel à tous les compétiteurs et bénévoles inscrits.

BON RALLYE À TOUS !

**LOCATION OF COMPETITION NUMBERS AND
OTHER ADVERTISEMENTS PROVIDED BY THE ORGANIZATION**



- A) Competition number (Front door on both sides, both rear side windows and right side windshield) - Required on all competition vehicles
- B) Name and flag of nationality (Rear window on both sides) - Required on all competition vehicles
- C) Rallye Défi Logo - Required on all competition vehicles
- D) Additional advertising of the organization (On both sides of the car) - Required on all competition vehicles
- E) CARS Identification Sign (Front Door on Both Sides) or front fenders - Required on all competition vehicles
- F) Identification of the CARS Championship (Top of the Windshield) or front fenders - Required on all competition vehicles
- G) Rallye Défi Sponsor Logo (one on each side, front and behind) - Required on all competition vehicles

